



PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des Territoires de la Mer
Service Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Objet : Consultation du public sur la révision de l'arrêté cadre interdépartemental définissant un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin de la Garonne.

NOTE DE PRÉSENTATION

L'arrêté cadre interdépartemental définissant un plan d'action sécheresse pour le sous-bassin de la Garonne du 9 juin 2016 permet d'assurer une meilleure coordination des restrictions d'usage de l'eau à l'échelle du sous bassin de la Garonne.

La révision de cet arrêté cadre interdépartemental est rendue nécessaire pour modifier le chapitre 2.6.3 réglementant le fonctionnement des ouvrages hydrauliques et hydroélectriques en période de crise. Ce chapitre interdit de façon générale toutes les manœuvres de vannes provoquant artificiellement des variations de débits d'eau à l'aval de tout ouvrage. Les modifications introduites viennent permettre les manœuvres de vannes liées aux opérations visant à garantir la sécurité des ouvrages hydrauliques. Par ailleurs, les ouvrages identifiés comme présentant un enjeu de sécurisation du réseau électrique national sont exemptés des interdictions édictées dans ce chapitre. Le reste de l'arrêté n'est pas modifié par rapport à la version en vigueur.

Dates et lieux de la consultation :

En application de l'article L. 120-1 du code de l'environnement relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public, le présent projet d'arrêté est mis en consultation du public pendant 21 jours sur le site Internet de la préfecture des Landes (<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>) et, sur demande, en préfecture et sous-préfecture de DAX.

Ce projet fait l'objet de la même consultation du public dans tous les autres départements concernés (11 départements au total).

La consultation est ouverte du **mercredi 19 avril au jeudi 11 mai 2017 inclus**.

Le public peut faire valoir ses observations par mail :

consultation-publique-eau.ddt-31@equipement-agriculture.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

**Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne
Service Environnement, Eau et Forêt
Pôle Politiques et Police de l'eau
Cité administrative - 2 Bd Armand Duportal - BP 70001
31 074 Toulouse cedex 9**